

Pierre COLMAN

UNE CROIX DE PROCESSION
EXÉCUTÉE À LIÈGE EN 1715-1716
À QUATRE MAINS



Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXXVI (2022), p. 269-274.



INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

2022

UNE CROIX DE PROCESSION EXÉCUTÉE À LIÈGE EN 1715-1716 À QUATRE MAINS

par Pierre COLMAN

Une croix de procession provenant de l'une des églises liégeoises, Saint-Antoine, est en dépôt au Grand Curtius (fig. 1)¹. Elle a figuré avec honneur parmi les *Œuvres maîtresses du Musée d'art religieux et d'art mosan*² à Liège en 1980, puis parmi les *Trésors du Musée d'art religieux et d'art mosan* à Paris en 1981-1982³. Elle a retenu mon attention, accrochée par un poinçon d'orfèvre dont le déchiffrement était à discuter.

La croix proprement dite a la forme la plus simple qui soit. Elle s'orne d'une gloire d'ampleur mesurée, faite de rayons moulurés de longueur inégale. Toutes ses arêtes sont adoucies par une moulure. Ses trois extrémités libres sont dotées d'un pommeau sphérique pris dans une sorte de corolle et terminé par une pomme de pin. Le pied prend appui sur un nœud renflé coiffé d'un tore orné. La panse de ce nœud porte trois chérubins en fort relief alternant avec des guirlandes, rapportés.

L'âme de la croix est sans nul doute en bois. Le Christ et la gloire sont en bronze ou en laiton, habillé de dorure. Chérubins et guirlandes sont en argent, de même que les corolles et les moulures des arêtes. Sur l'une de ces dernières, groupés, des poinçons. Les corporatifs sont bien lisibles : les armoiries de Joseph-Clément de Bavière, l'aigle bicéphale surmontant le millésime de 1711 et la lettre annale E surmontant une étoile, ce qui équivaut à une année débutant le 14 août 1715. Celui de l'orfèvre a été lu HB ou HP. La seconde lettre, fruste, est en réalité un R (fig. 2). La confrontation avec une empreinte nette à souhait⁴ ne laisse aucune place au doute.

¹ Christelle Schoonbroodt, qui règne au Grand Curtius sur l'art religieux, a facilité mes recherches de toutes les façons avec une inlassable obligeance. Celle de Monique Merland, qui règne sur le BIAL, n'a pas été moindre. On cherche en vain la croix dans mon inventaire (P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966, cité ci-après COLMAN 1966) ; elle est restée cachée lors de mon passage.

² *Œuvres maîtresses du Musée d'art religieux et d'art mosan*, Liège, 1980, p. 81, n° 60.

³ *Trésors du Musée d'art religieux et d'art mosan*, Paris, 1981, p. 107, n° 260.

⁴ *Meesterwerken in zilver uit privé-verzamelingen*, cat. exp., Gand, 1985, n° 253.



Fig. 1 – La croix, h. 79 cm.
Grand Curtius, inv. GC.REL.10a.1977.31058 – E 125/1977.
© P. Schyns – Sofam.

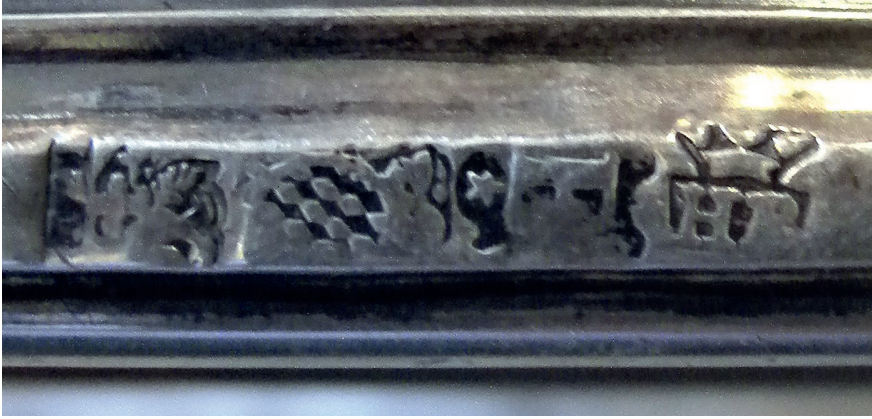


Fig. 2 – Les poinçons de la croix.
© Luc Engen, Liège.

Ce poinçon, numéroté 2 pour le distinguer d'une marque homonyme antérieure, a été attribué à Henri-Joseph Renard pour la première fois en 1991, avec un prudent « peut-être »⁵. Le plus ancien des trois objets exposés alors (n° 56) se datait de 1714-1715, le plus récent (n° 71) de 1729-1730. L'attribution a pris peu après plus de force : du possible on est passé au probable. Les connaissances relatives à l'orfèvre se sont par ailleurs considérablement enrichies⁶. Il est né en 1678. En 1698, il est encore l'apprenti de Louis Desalle⁷ ; il a du retard par rapport aux normes : en règle générale, c'est vers l'âge de onze ans que commençait un apprentissage qui se prolongeait durant huit années⁸. Il prend pour épouse en 1717 au plus tard la fille d'un autre maître, Lambert Mottel⁹. Il meurt en 1738, *apoplexi et paralyti correptus*, laissant deux enfants mineurs et un patrimoine dont l'ampleur n'est pas sans surprendre¹⁰.

⁵ *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991, p. 56.

⁶ P. COLMAN, *Enquête sur quelques orfèvres liégeois contemporains du « Roi-Soleil »*, dans *BIAL*, t. 103, 1991, p. 111-123.

⁷ Ce n'est pas un inconnu : COLMAN 1966, p. 293.- *L'orfèvrerie civile...*, o. c., p. 62.- P. COLMAN, *Enquête sur quelques orfèvres...*, o. c., p. 114.

⁸ COLMAN 1966, p. 36.

⁹ Ce n'est pas un inconnu, lui non plus : *L'orfèvrerie civile...*, o. c., p. 62.- P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Mathieu Scoville (1609-1676 au plus tôt) et son fils Eustache (1649-1724 au plus tard), orfèvres liégeois*, dans *BIAL*, t. 116, 2012, p. 37-63 (voir p. 52-53).

¹⁰ P. COLMAN, *Enquête sur quelques orfèvres...*, o. c., p. 111-122.

Bon nombre de croix d'autel et de croix de procession sorties des ateliers des orfèvres liégeois sont venues jusqu'à nous. La confrontation qui s'impose met en vedette une pièce qui porte elle aussi le poinçon de Joseph-Clément de Bavière et la lettre E, en compagnie de celui qui est attribué quasi sans hésitation à Guillaume Dirick (1668-1739), les lettres G et D coiffées d'un lambrequin¹¹. Différence marquante : le bout libre du *perizonium* flotte du côté opposé¹² (fig. 3). Ce n'est le cas ni pour une croix démunie de poinçons¹³, ni pour une croix marquée deux ans plus tôt par le maître HF, probablement Henri Fraikin (1686-1723)¹⁴, dont les trois pommeaux terminaux se sont perdus. La ressemblance reste néanmoins frappante. Elle est nulle, par contre, dans le cas de l'une des plus belles, celle que ses poinçons datent de 1702-1703, sans certitude, alors qu'elle porte le millésime de 1726¹⁵.

La confrontation doit s'étendre aux bénitiers d'appartement dont l'élément majeur est un Christ en croix. Les variations sur ce thème ont proliféré un peu partout. À Liège, on en trouve un témoin dès 1714-1715, au poinçon de Henri-Joseph Renard ; le visage du Christ est presque de face¹⁶. Chez un autre (fig. 4), la ressemblance s'accuse, encore que le pan du *perizonium* s'écarte beaucoup moins du corps¹⁷ ; les poinçons le datent de 1735-1736 ; un écart de vingt ans ! Sans doute trouvait-on dans la plupart des ateliers des moules ou des modèles, souvent en triste état à force d'avoir servi.

Mais c'est à un fondeur, et pas à un orfèvre, que la croix a été commandée, attendu que sa composante majeure est un alliage de cuivre et nullement l'argent. En 1715, le *cuivrier* de la cathédrale, Nicolas Denis, est endetté au point d'avoir de gros ennuis d'ordre judiciaire. Lorsqu'en 1718 il demande à être remplacé par le fils de sa femme, Henri Dumont, il essuie un refus ; Henri ne bénéficiera que d'un *court interim* jalonné par un paiement daté du 26 avril 1721. En voilà peut-être assez pour donner la préférence à Joseph Grongnart, fondeur de cloches actif en 1709¹⁸.

¹¹ *L'orfèvrerie civile...*, o. c., p. 53.

¹² COLMAN 1966, p. 199, n° 13 et fig. 193.

¹³ O. DE SCHAEZTEN, *Orfèvreries liégeoises*, Anvers, 1976, p. 154.

¹⁴ COLMAN 1966, p. 147, n° 460 et fig. 187.- *L'orfèvrerie civile...*, o. c., p. 56.

¹⁵ COLMAN 1966, p. 148-149, n° 372, fig. 190 et 191.

¹⁶ A. SWARTENBROEKX, *Zilveren wijwatervaten in België*, s. l., 1993, n° 175. Voir aussi 179-183 et *passim*, dont 35, 38-40, 42-43, 46-50, 52, 54-60, 66-71, 84-91, 100-107, 110-112, 122-124, 128-132 et 134.

¹⁷ COLMAN 1966, n° 906 et fig. 165.- O. DE SCHAEZTEN, *Orfèvreries liégeoises*, o. c., p. 155.

¹⁸ Ed. PONCELET, *Les cuivriers de la cathédrale*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 27, 1936, p. 20.



Fig. 3 – Croix d’autel, h. 47,5 cm.
1715-1716, Maître GD,
Andrimont, hospice Sainte-Élisabeth.
© IRPA-KIK, Bruxelles
(cliché B190285).



Fig. 4 – Bénitier d’appartement, h. 32 cm,
1735-1736, Maître DC,
très probablement Dieudonné Crasset.
Collection particulière.
D’après COLMAN 1966, fig. 165 (n° 906).

Pas à Pierre Levache, car sa belle carrière, qui s’étend de 1719 à 1734, non sans se prolonger par celle de sa veuve¹⁹, démarre trop tard.

Aucun fondeur sans doute n’était capable de modeler lui-même le corps du Christ. Un sculpteur est entré en jeu. Mais lequel ? Jean Del Cour est à écarter. Non pas parce qu’il avait quitté ce monde dès 1707, car le fondeur pouvait conserver dans ses propres réserves un modèle vieux de plusieurs années, mais bien parce qu’aucun des crucifix grands et petits inscrits à

¹⁹. PONCELET, *o. c.*, p. 20-22.

son catalogue²⁰ ne ressemble à celui qui nous occupe. Il appartient, quant à lui, à une lignée sans nombre initiée par Rubens, caractérisée en ordre principal par des bras presque à la verticale qui lui ont valu le qualificatif inadéquat de *janséniste*²¹. Le corps est arqué sans excès. La tête relevée s'appuie sur l'épaule droite. C'est du même côté que flotte le pan libre du *perizonium*, sobrement drapé. La poitrine se gonfle : le Crucifié lance au Père Éternel l'appel déchirant qui restera sans réponse. Quatre clous.

L'un des sculpteurs qui font florès à Liège vers 1715 est susceptible d'avoir été plus sensible que les autres aux impulsions venues d'Anvers : Cornelis Vander Veken, né à Malines en 1666²². Mais la piste tourne court : le Christ qu'il a installé au sommet du maître-autel de l'église de Bolland reste conforme à la vision du Maître de Hamoir²³.

Un nom s'impose à l'esprit, celui du rival souvent heureux de Jean Del Cour, Arnold de Hontoir. Il a fourni des modèles pour des ouvrages d'orfèvrerie de première importance²⁴.

Bien modeste était la part de l'ouvrage que les règlements corporatifs interdisaient au fondeur d'exécuter lui-même. Ils ne l'empêchaient aucunement, en revanche, de se tourner vers un orfèvre tout récemment passé maître, disposé à se satisfaire d'une rétribution qu'un artisan chevronné aurait jugée insuffisante. Henri-Joseph Renard en était là. La garniture de la croix du Grand Curtius est selon toute probabilité une de ses toutes premières œuvres, la conclusion s'impose.

Quant aux deux autres des quatre mains, celles du fondeur, sont-elles celles de Nicolas Denis, de Joseph Grongnart ou d'un autre encore ? Sur ce point, force est de se résigner à l'ignorance.

Quant au sculpteur, qui, lui, n'a pas mis la main à l'ouvrage, l'analyse de style permettra-t-elle de l'identifier ? À Michel Lefftz d'en décider, lui qui a consacré à Hontoir l'un des volumes de sa monumentale thèse de doctorat, restée inédite.

²⁰ M. LEFFTZ, *Jean Del Cour*, Liège, 2007, p. 85-88 et *passim*, fig. 18-19, 61 et 90-105. L'un d'eux est conservé au Grand Curtius (p. 152, n° 106, fig. 94-96).

²¹ L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. II, 1, Paris, 1957, p. 481 et 503.

²² LEFFTZ, *o. c.*, p. 5, 65, 107, 109, 137, 140 et 177. Michel Lefftz s'est intéressé à « Vander Veken » (plutôt que « Van der Veken », selon lui) sans trouver plus d'un crucifix à lui attribuer : *Analyse stylistique...*, dans *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique*, t. 31, 2004-2005, p. 92-114, spécialement fig. 12.

²³ M. LAFFINEUR-CRÉPIN, *Le nouveau mobilier*, dans *L'église Saint-Apollinaire de Bolland. Histoire et patrimoine d'un joyau du Pays de Herve*, Bolland, ASREPH, 2021, p. 107-108.

²⁴ COLMAN 1966, p. 67-68.